

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1233

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Demain Public

DP

JAA
1002 Lausanne

9 novembre 1995 – n° 1233
Hebdomadaire romand
Trente-deuxième année

Le dialogue au programme

«Si vous avez la prétention de diriger le pays, alors mettez-vous d'accord sur un programme commun de gouvernement, faute de quoi nous ne pourrions accorder notre soutien à vos candidats au Conseil fédéral». Cette invite aux partis gouvernementaux, les libéraux l'ont adressée en octobre dernier en proposant sans succès de repousser à décembre le remplacement d'Otto Stich, à savoir lors du renouvellement de l'ensemble du collège exécutif.

On apprend maintenant, par une indiscretion, que 31 parlementaires, des socialistes, des radicaux, des démocrates-chrétiens et des verts, réunis dans un groupe de travail «Dialogue», ont approuvé avant les élections déjà une déclaration posant les jalons d'un programme gouvernemental de renouveau. Mais la tentative a-t-elle fait long feu: les états-majors des partis, soucieux d'abord de marquer leurs différences, se sont distancés de cette action et les initiateurs eux-mêmes, notamment les socialistes – se sont-ils fait taper sur les doigts? – relativisent la portée de leur geste. Un geste qui viserait plus à promouvoir le dialogue politique qu'à imposer une discipline commune aux partis gouvernementaux.

Cet appel à une majorité responsable et concordante n'est pas nouveau. Il y a quatre ans, le parti démocrate-chrétien, dans l'un de ses rôles préférés, celui du centre rassembleur, en appelait déjà à un véritable programme de gouvernement. Des groupes de travail furent mis sur pied qui rapidement s'effilochèrent au profit des luttes partisans et des compromis ponctuels.

Est-ce à dire qu'il faut renoncer à l'idée d'un programme liant le Conseil fédéral et les partis qui y sont représentés? Assurément, si l'on fait référence à un système où s'affrontent systématiquement majorité et opposition et où le gouvernement assure son existence grâce au soutien sans faille de la première. La Suisse, faut-il le rappeler, ne vit pas en régime parlementaire; le Conseil fédéral n'est pas un gouvernement de coalition et l'exercice des droits populaires peut à tout moment perturber la belle ordonnance d'un programme. Dans notre pays, c'est le peuple et lui seul qui exprime l'avis

majoritaire, non pas au moment des élections mais lors de chaque votation, à l'occasion en s'opposant à ses autorités.

Cela étant, reste la nécessité de regarder au-delà des affaires quotidiennes et de mieux préparer des solutions susceptibles d'un large soutien parlementaire et populaire. A cet égard, les mécanismes de décision qui prévalent actuellement, même bien rodés, ne donnent pas satisfaction. Les projets présentés sont trop souvent ponctuels, isolés de leur contexte et obéissent à la loi de la moindre résistance; d'emblée il faut éviter de heurter et arrondir les angles. A ce stade déjà, le débat se circonscrit à des questions de détail. La procédure de consultation, rituel lourd et finalement peu représentatif, sert d'abord de faire-valoir médiatique aux organisations participantes.

Si programme il doit y avoir, c'est d'abord celui du Conseil fédéral. Face aux fractures qui caractérisent le paysage politique, c'est à lui de montrer la direction, de présenter la vue d'ensemble, d'évoquer les alternatives, leurs avantages et leurs inconvénients. Cette fonction de pilotage, le programme de législature, un outil à la fois trop général et trop rigide, ne l'épuise pas. Elle exige concrétisation et actualisation dans les grands domaines de la politique fédérale – relations avec l'Europe, sécurité sociale, assainissement des finances, politique des transports et de l'énergie par exemple.

Le Conseil fédéral ne dispose pas d'une majorité automatique, ni parlementaire ni populaire. Il doit convaincre et négocier. Les entretiens que le collège organise régulièrement avec les directions des partis gouvernementaux ne semblent pas être le moment privilégié de l'alchimie politique, celui où se construit la vue d'ensemble et s'ordonnent les solutions. Aussi faut-il saluer l'existence d'un groupe de parlementaires novateurs et prêts au dialogue, potentiel partenaire d'un gouvernement décidé à remplir son rôle. Déjà lors de la précédente législature, ces députés d'un troisième type avaient contribué à sortir de l'ornière des dossiers tels que l'AVS et l'assurance-chômage. JD